

Conseil de RPI**Présents :**

Enseignants : Noémie Yonnet ; Virginie Lemasson ; Christophe Desrentes ; Guillaume Yonnet ; Léchevin Séverine ; Helga Enselme, Patrice Roberdeau, Laurent Bertorello

Parents élus : Mme Levazzeux Aurélie, Mme Tenaille Julie, Mme Jugé Nathalie, Mme St Léger Angélique, M. Tessier Serge ; Mme Pougard Sarah ; Mme Pavy Marion, Mme Simonnet Sheila, Mme Fraigne Tatiana, Mme Kempa Perrine

Représentants de la mairie : Ansel Nathalie adjointe chargée des écoles des Nouillers, M. Brouillet Christian adjoint à la mairie d'Archingeay

Périscolaire : Hay Mathilde, responsable du Périscolaire sur le site Archingeay-Les Nouillers

DDEN : Mme Raynaud Jeannie

Excusés :

Inspection : M. Junca (IEN)

Enseignant :

Représentants de la mairie : M. Ardoin Stéphane (maire de Les Nouillers), M. Lamare Rémi (maire d'Archingeay), Mme Rumberger Patricia adjointe chargée des écoles d'Archingeay,

Animateur périscolaire :

Parents élus : Lucile Bellamy, Mme Constance Martin, Mme Besson Claire, Mme Trouillard Karine

Début de séance à 18h35

1. Présentation des membres du conseil de RPI.

Enseignants PS/MS : Noémie Yonnet et Touffet Guillaume (le mardi) avec Maryse Gourdin comme ATSEM.
MS/GS : Virginie Lemasson avec Carole Pomaret comme ATSEM.
GS/CP : Helga Enselme et Laurent Bertorello (le jeudi et vendredi) avec Angélique St Léger comme ATSEM.
CP/CE1 : Patrice Roberdeau
Service civique : Océane Lapassade
AESH : Emilie Bigeon

CE2/CM1: Séverine Léchevin
CE2/CM1 : Guillaume Yonnet
CM2 : Christophe Desrentes
AESH : Ludivine Dhordain et Agathe Armengaud-Rullaud accompagnent 3 enfants déclarés à la MDPH
Service civique : Laura Chaffanel

RASED : Il y a 3 enseignants spécialisés :

Mme Castel (psychologue scolaire)

Mme Pinto (aide à dominante relationnelle/rééducative)

M. Depalles (aide à dominante pédagogique)

Personnels communal intervenants sur la pause méridienne : Mme Renou, Mme Mège, Mme Companion sur Archingeay et, Mme Gestraud, Mme Guillermo, Mme Ansel et Mme Guillemet sur Les Nouillers

Des parents élus :

1er titulaire: Mme Lucile Bellamy	Suppléant: Mme Martin Constance
2ème titulaire : M. Tessier Serge	Suppléant: Mme Pavy Marion
3ème titulaire: Mme Fraigne Tatiana	Suppléant: Mme Kempa Perrine
4ème titulaire: Mme Pougard Sarah	Suppléant : Mme Simonnet Sheila
1er titulaire: Mme Levazzeux Aurélie	Suppléant: Mme Tenaille Julie
2ème titulaire: Besson Claire	Suppléant: Mme St Léger Angélique
3ème titulaire: Mme Jugé Nathalie	Suppléant: Mme Trouillard Karine

Des maires et représentants de la mairie,

Maire des Nouillers : Monsieur Ardoin

Adjoint au maire chargé des écoles : Madame Ansel
Maire d'Archingeay : Monsieur Lamare
Maire adjoint chargé des écoles : Madame Rumberger

Des animateurs du périscolaire : Mathilde Hay, Hélène Robin, Noémie Hazard, Anaïs Godard et Blandine Claire
Le midi, les animateurs divisent les enfants en groupes pour faire des ateliers. Cela permet de diminuer le nombre d'élèves dans la cour lors des pauses méridiennes et de les occuper de manière ludique.

2- Élection du président du conseil pour l'année 2020-2021 :

M. Yonnet se présente pour être président du conseil de RPI Archingeay-Les Nouillers pour l'année 2021-2022.

Le conseil d'école vote à l'unanimité pour la présidence de M. Yonnet pour cette année scolaire.

3- Rôle du conseil d'école :

L'article D411-2 Modifié par décret n°2008-463 du 15 mai 2008 – art.4 est présenté aux différents membres.
En résumé, le conseil d'école

- Vote le règlement intérieur,
- Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire,
- Examine les conditions du dialogue avec les parents,
- Adopte le projet d'école,
- Donne son avis et présente des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions concernant la vie de l'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,

Il est aussi informé sur :

- a) les principes des choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) l'organisation des APC.

4-Présentation du RPI (classe et effectif)

Cette année, après un comptage le jour de la rentrée, le RPI a bénéficié d'une ouverture de classe, qui s'est faite à l'école de Les Nouillers.

La bonne anticipation de l'équipe pédagogique et de la mairie de Les Nouillers, a permis dès le lundi 6 septembre de rendre cette ouverture effective.

Pour cela, il a fallu faire plusieurs déménagements.

La classe à côté de la garderie est devenue celle de la nouvelle classe (CP-CE1).

La classe de Mme Yonnet est désormais dans l'ancienne salle de motricité.

La classe de Mme Lemasson a pris la place de la classe de Mme Yonnet.

Il n'y a donc plus de salle de motricité en attendant des futurs travaux qui devraient permettre de la créer sous le préau actuel.

Cette ouverture a été une grande opportunité car nos effectifs moyens sont passés de quasiment 27 à un peu plus de 23 élèves par classe. Voici la répartition actuelle.

Les Nouillers

<u>PS/MS:</u>	23 élèves : 17 PS - 6 MS	→	<u>PS:</u>	19 élèves
<u>MS/GS:</u>	23 élèves : 16 MS – 7 GS		<u>MS:</u>	22 élèves
<u>GS/CP</u>	22 élèves : 13 GS – 9 CP		<u>GS:</u>	20 élèves
<u>CP/CE1:</u>	23 élèves : 6 CP – 16 CE1		<u>CP :</u>	15 élèves
			<u>CE1 :</u>	16 élèves

Total: 90 élèves (+15 par rapport à l'an dernier à la même époque)

Archingeay

<u>CE2/CM1:</u>	20 élèves (12+8)	→	<u>CE2:</u>	22 élèves
<u>CE2/CM1:</u>	23 élèves (10+13)		<u>CM1:</u>	21 élèves
<u>CM2:</u>	27 élèves		<u>CM2:</u>	27 élèves

Total: 70 élèves (-10 par rapport à l'an dernier à la même époque)

Madame Yonnet annonce qu'elle ne pourra pas prendre de TPS à la rentrée de janvier cette année scolaire.
Les effectifs globaux augmentent, ce qui nous a permis d'ouvrir une septième classe sur le RPI.

5-Organisation de la semaine scolaire au sein de chaque école (échange de service, décloisonnement):

Les Nouillers :

Un décloisonnement a été mis en place entre toutes les classes :

De 13h45 à 14h45, pendant la sieste des PS, Madame Yonnet prend en charge tous les MS, Mme Lemasson prend en charge tous les GS, Mme Enselme et M. Bertorello prennent en charge tous les CP et M. Roberdeau prend en charge tous les CE1. Ainsi chaque cohorte d'âge travaille ensemble, avec un effectif restreint sur des compétences spécifiques.

Archingeay,

3 services de cantine

Les enseignants ont conservé un échange de service pour mettre à profit les compétences linguistiques de Mme Léchevin qui effectue donc une séance par semaine d'anglais dans chaque classe.

Ayant deux classes de CE2-CM1, il a été décidé de regrouper deux fois (1h) par semaine tous les CE2 dans la classe de Mme Léchevin pour y travailler les thèmes de l'ESPACE/TEMPS tandis que tous les CM1 avec M. Yonnet travailleront en histoire/géographie.

M. Yonnet fait sciences aux CM1/CM2, et M. Desrentes fait géométrie/vocabulaire avec les CE2.

6- Les temps périscolaires :

Mathilde Hay alerte sur le fait que les locaux alloués pour la garderie ne sont pas adaptés pour accueillir autant d'enfants (en moyenne 35/jour). En effet, la garderie ne fait que 40 mètres carré, ce qui est trop peu pour le nombre d'accueillis.

Lorsque la météo le permet, les enfants peuvent occuper la cour de récréation, et il a été vu avec la directrice de Les Nouillers, qu'ils pouvaient occuper la classe des PS-MS. Mais une solution dans le long terme doit être envisagée pour la suite.

Une commission scolaire a été créée à la mairie de Les Nouillers, avec le maire, la chargée des écoles, l'adjoint chargé des travaux et la directrice afin de réfléchir à des aménagements et des travaux à envisager.

Il y a 5 animateurs qui gèrent les temps périscolaires, ce sont les mêmes qui gèrent la garderie du matin et du soir, mais aussi pendant les vacances scolaires et le mercredi.

- *Ateliers « Les amis de Zippy » : Les amis de Zippy est un programme novateur de promotion de la santé mentale en milieu scolaire qui vise à améliorer les habiletés sociales et d'adaptation des enfants. Les stratégies d'adaptation sont les façons dont les individus réagissent aux situations stressantes et problématiques au quotidien.*

- *Ateliers « Les amis de pomme » : C'est la suite des amis de Zippy, mais pour un niveau de classe plus grand, puisque cet atelier intervient sur des thèmes similaires mais de manière plus mature.*

Ces deux ateliers sont mis en attente suite au plan sanitaire renforcé

Aux Nouillers, 2 animatrices gèrent un groupe de CP et un groupe de CE1 avec des ateliers en lien avec l'enseignement pour les CP (travail sur la et les différences) et un atelier de Zippy avec les CE1, une fois par semaine. Le jeudi pour les CP et le lundi pour les CE1.

Les PS sont encadrés à la sieste par Maryse Gourdin et Noémie Yonnet, et les MS, les GS et le reste des élèves CP-CE1 sont sous la surveillance de deux agents communaux.

A Archingeay, cet atelier concerne les CM2 et a lieu une fois par semaine sur la base du volontariat. Un système de communication est mis en place avec les parents des élèves qui y participent (après chaque séance un message, expliquant aux familles le sujet abordé durant l'atelier, est envoyé).

L'an dernier, les deux mairies précisaient que cet aménagement, plébiscité par les enseignants et les parents, était nécessaire pour le bien-être des enfants. La pause méridienne se déroule ainsi avec un nombre d'encadrants importants : ce qui permet aux enfants d'être un climat plus serein car davantage d'ateliers sont proposés.

Cet aménagement a un coût significatif pour les communes mais cela renforce le climat paisible qui règne dans notre RPI. L'ensemble du conseil d'école les en remercie.

7-Vote du règlement intérieur :

Le nouveau règlement intérieur est proposé avec changement.

A la fin du règlement « Les directrices et directeurs du R.P.I. Archingeay – Les Nouillers » est remplacé par « les membres du conseil de RPI du 8 novembre 2021 ».

Transport scolaire : a été rajouté (surligné en jaune)

Les parents doivent prévenir le maître lorsque l'enfant exceptionnellement ne prend pas le car, **par un mot écrit, daté et signé ou en cas d'urgence par un appel téléphonique**. A défaut d'information l'enfant sera placé dans le car.

8- PPMS – Incendie :

PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité : exercice de confinement. Il en existe 2 : un « Risques majeurs » et un « attentat – Intrusion »

Consigne aux parents : ne pas aller chercher les enfants à l'école, ne pas bloquer les secours, ne pas encombrer les réseaux.

Archingeay,

Le 8 novembre une alerte incendie a été faite à l'école d'Archingeay.

Rien de particulier à signaler, les enfants ont été réactifs et bien disciplinés et se sont rendus dans le calme rapidement au point de rassemblement (36 secondes).

Nous effectuerons d'ici les vacances de Noël un exercice de confinement et un autre d'intrusion.

Les Nouillers,

Une alerte incendie a été faite le jeudi 30 septembre. Nous avons mis moins d'une minute pour se mettre tous en sécurité. Personne n'était averti de l'exercice, à par la classe des PS-MS.

Plusieurs points sont à améliorer :

- des portes n'ont pas été bien fermées, dans trois des classes.

Une deuxième alerte sera effectuée rapidement pour vérifier que ces points seront correctement réalisés, notamment un mardi pour que tous les enseignants de l'école puissent pratiquer l'exercice incendie.

Pour l'alerte intrusion, nous n'en avons pas encore réalisée, cependant nous y travaillons régulièrement avec des petits jeux et entraînements, nous mettrons en place l'exercice lorsque nous sentirons les enfants prêts et sereins.

Le PPMS Alerte Attentat-Intrusion n'ayant pas pu être fait en 1^{ère} période, il sera fait d'ici Noël.

9- Internet à l'école :

Le site internet est toujours fonctionnel, à l'adresse suivante : www.rpiarchingeaynouillers.net

Afin d'optimiser la communication avec les parents, les deux écoles utilisent désormais la même application (EDUCARTABLE) qui sert de cahier de liaison et qui permet de consulter/signer les bulletins trimestriels. Certaines classes l'utilisent aussi comme cahier de vie et cahier de devoirs.

Les Nouillers, nous déplorons une connexion internet inexistante dans la classe des CP/CE1... peut-être est-il possible d'installer un relais entre la box (dans le bureau de la direction) et la classe.

L'école pense se doter de matériel informatique pour la rentrée prochaine (à l'aide d'un financement comme l'école d'Archingeay), notamment un deuxième vidéoprojecteur (ou un TBI si maître Patrice reste en poste), des tablettes ou des petits PC. L'adjoite à la mairie nous précise que des devis sont à l'étude.

Nous sommes désormais dotés de la fibre depuis mi-juin.

Archingeay, depuis aujourd'hui nous avons la fibre. Nous sommes extrêmement ravis de cette nouvelle.

10 -Travaux réalisés et à venir :

Il est difficile conseil d'école après conseil d'école de ne pas se répéter et de trouver de nouvelles formules alors simplement on souhaite dire aux mairies d'Archingeay et des Nouillers (mairie et adjoints) « MERCI » pour tout.

Les Nouillers,

L'ouverture de cette quatrième classe nous a donné beaucoup de travail. Nous souhaitons remercier toutes les personnes venues nous prêter mains et bras forts (parents, personnels de l'école, enseignants et le cantonnier)

Des réaménagements ont été effectués dans toutes les classes.

Des tableaux ont été démontés et remontés dans d'autres classes, des patères ont été installés dans le nouveau vestiaire des PS/MS, de nouvelles étagères ont été installées partout où cela était possible.

La salle des fêtes nous est prêtée par la mairie pour que nous fassions motricité, tout le gros matériel y est stocké.

Les toilettes de la garderie et de la classe des GS-CP ont été une nouvelle fois réparées. Il faudra faire intervenir un plombier afin de vérifier l'entièreté de la plomberie qui semble être capricieuse dans les sanitaires.

Une barrière de sécurité a été installée dans la classe des PS-MS.
La machine à laver a été changée par le SIVOS et installée par la mairie.
L'électricité qui s'était coupée dans la classe des GS-CP a été réparée.
La porte de la classe des CP/-CE1 a été réparée.

Une terrasse en bois devant le city stade a été construite afin d'y mettre des tables de pique-nique. D'ailleurs le city stade est largement plébiscité et utilisé par les familles.

À venir :

Des filtres occultants ainsi que des rideaux dans la classe des PS-MS.

Création d'un évier dans la classe des PS-MS.

Travaux d'agrandissement de l'école (dortoir et salle des maîtres), l'adjointe chargée des écoles nous annonce que la demande de subvention a été refusée pour 2021 et sera refaite pour 2022. Les travaux seront effectués à partir de cet accord.

Les travaux de transformation du préau en salle de travaux ne sont pas encore prévus.

Archingeay,

Suite à l'incendie du préau :

Tout le matériel d'EPS qui avait péri a été recommandé.

La réfection du préau a débuté jeudi dernier et devrait se terminer d'ici 10 jours.

L'abri bus ne sera plus au même endroit, ce qui va permettre à l'école de récupérer de l'espace de rangement dans le local qui sert à ranger le matériel EPS.

Travaux à venir :

Depuis le début, nous avons des fuites à répétition dans les toilettes.

Rapidement, à chaque fois, la mairie fait intervenir quelqu'un pour déboucher et remettre en service mais cela revient de plus en plus fréquemment.

12- Finances : Bilan coopérative scolaire.

Les deux écoles sont affiliées à l'OCCE (office central pour la coopération à l'école). L'OCCE est un organisme qui s'occupe de contrôler la gestion des coopératives scolaires. Chaque année nous devons rendre un bilan financier à l'OCCE qui passe ensuite devant un commissaire aux comptes. Les budgets des écoles sont ainsi encadrés par une vérification systématique et qui évite toute dérive et qui rend ce budget plus transparent.

Plusieurs sources de financement permettent son fonctionnement : subventions des collectivités, fêtes, kermesses, profit sur la vente de photographies scolaires, l'APE... la participation des parents.

La coopérative de l'école des **Nouillers** s'élève moins de **500 euros** à la date du 31/10/2021.

La coopérative de l'école **d'Archingeay** s'élève à **1447 euros** à la date du 08/11/2021.

Vous pouvez venir consulter les comptes de cette coopérative en prévenant à l'avance les directeurs et directrices.

13- Bilan des projets et des manifestations réalisés.

Avec la situation sanitaire actuelle, nous tentons de maintenir des projets :

Le marché d'automne a pu se maintenir, un moment de partage entre les parents et les enseignants, pour un bénéfice d'environ 500 euros (buvette et vente de légumes)

Il y a eu une vente de crêpes pour environ 250 euros de bénéfice.

La soirée de Noël devrait avoir lieu le 10/12/21 (le passage au niveau 2 du protocole sanitaire à partir du 22/11/2021 nous contraint à annuler cette soirée conviviale).

L'APE organise aussi une vente de chocolats de Noël.

Un loto devrait s'organiser le 13 février.

Un raid et une randonnée VTT et Vélo devrait se faire en mars et juin 2022.

Archingeay,

- **Sortie à Saintes** : Les CM2 et les CE2/CM1 de M. Yonnet sont allés faire une sortie pédagogique à Saintes sur le thème du patrimoine (églises, arc de Germanicus, abbayes aux dames, amphithéâtre).

- **Voile** : Les CM2, ont pu effectuer un stage de 4 jours de voile à Port d'Envaux. Tout s'est bien passé, la météo correspondait bien à l'activité « voile ».

- **Ateliers du goût** : Les CE2/CM1 ont participé à la semaine du goût en faisant venir M. Brunet, le boulanger des Nouillers. Le thème était la découverte gustative des 5 saveurs et surtout dans un 2^e temps, l'association de ces saveurs pour comprendre que cuisiner c'était aussi tester et créer.

Les Nouillers

- Afin de profiter des occasions présentes, nous avons décidé de fêter **Halloween** déguisé à l'école. Les enfants ont adoré faire peur à leur maîtresse, et inversement !

14- Les sorties et projets à venir.

Les Nouillers

- Le **poulailler** sera réinvesti avec des poules achetées à la ferme de Tonny-Boutonne.
- Notre **élevage** se porte bien : nous avons pu constater des naissances chez nos cochons-d'inde
- Le **potager** est réinvesti dès novembre notamment par les PS-MS dans la suite de leur projet « classe dehors » mais aussi par les autres classes sur des temps plus court.
- Un viticulteur nous a accueilli à Fenioux grâce à l'intervention de Mme Levazeux pour une belle session de **vendanges**. Les viticulteurs étaient enchantés de faire découvrir la vigne et leur métier aux enfants. Une belle réussite.
- L'animation à la **boulangerie** avec la semaine du goût pour les PS-MS, nous avons travaillé sur le sucré/salé, et comment faire un plat sucré et un plat salé à partir d'un même ingrédient : la carotte puis la betterave.
- Nous retournons avec plaisir à la **bibliothèque** de Les Nouillers, une fois par mois.
- Visite de la **ludothèque** (en octobre) de Saint Jean d'Angély pour les PS/MS et les MS/GS, avec un projet jeux de société dans les deux classes.
- **Projet « classe dehors »** pour les PS-MS : tous les jeudi matin, la classe de Madame Yonnet apprend différemment et dans un univers différent des murs de l'école. Les PS-MS se rendront dans les bois de Les Nouillers pour y faire classe autrement.
- **Projet danse** en lien avec la soupe aux chails pour les MS-GS : à partir de janvier, cette classe débutera un projet danse avec une artiste. Sur le thème des émotions, les élèves vont danser et s'exprimer à l'aide de l'intervention de la professionnelle, et se produiront certainement mais nous ne nous sommes pas arrêtées sur les modalités.
- Visite de la **médiathèque** de Saint Jean d'Angély pour les deux classes de maternelle le 6 décembre
- Séance de **cinéma** pour Noël
- La visite de la **caserne des pompiers**
- Intervention de M. Tessier avec son association Les Roses du vent en **musique** pour les 4 classes en janvier

Archingeay

- **Projet graine d'artiste** : Les CE2/CM1 de M. Yonnet, vont participer au projet graine d'artiste qui consiste à bénéficier de l'intervention d'un artiste pendant environ 20 heures et qui se terminera en juin par une journée de restitution. Cette année, l'artiste est Mme Forcioli, une artiste Arcantoise, et ce projet aura pour thème le Land Art. Pour lancer le projet, le 11 février les élèves iront visiter le musée des cordeliers et rencontreront l'artiste. A cette occasion, ils en profiteront pour faire une course d'orientation dans St Jean d'Angély accompagné des CE2-CM1 de Mme Léchevin.
- **Usine de traitement de l'eau de St Hippolyte** : En lien, avec le thème de l'eau et de son recyclage, les 3 classes effectueront une visite de cette usine prochainement.
- **Liaison école-collège** : Les CM2, le 6 décembre, vont faire un « rallye » au collège de Saint Savinien.
- Le 8 mars les CM2 participeront à l'exposition « **10/13 Moi, jeune Citoyen** »

Néanmoins, les CM1-CM2 devraient visiter l'exposition 9/13 ans : **Moi jeune citoyen** début décembre.

Pour les 2 écoles

- **Cross** : cette année nous espérons pouvoir réorganiser le CROSS à Tonny-Boutonne qui réunit plusieurs écoles du secteur.

- 10 séances de **piscine** :

Cela se passe à Atlantys à Saint Jean d'Angély. La prise en charge du Bus est assurée par la CDC.

Archingeay : du 07/12/21 au 19/03/22

Les Nouillers : du 22/03/22 au 24/06/22 : GS/CP/CE1

15- Questions et informations diverses.

Fin de séance à 20h15.